

Avis important !

Arrêt de :

la monnaie locale

Céou



FIN DE LA MONNAIE LOCALE LE CEOU

L'association AMIC Céou réunie en assemblée générale le mercredi 14 mai 2025 à 19h15 a décidé à l'unanimité sa dissolution.

Ceci entraîne la fin de la monnaie locale, le Céou.

Conformément aux statuts de l'association, les possesseurs de billets en coupure de 1, 2, 5, 10 et 20 Céous, qu'ils soient utilisateurs ou prestataires, ont 6 mois à partir du 14 mai 2025 pour changer en euros les Céous en leur possession.

Pour réaliser cette opération, un bureau de change unique est ouvert

à la librairie Des Livres Et Vous 26 Bd Mainiol, 46300 Gourdon.

Il sera demandé aux céouliens de prévenir de leur venue et d'indiquer le montant de céous à échanger.

A compter du 15 novembre 2025, les billets de la monnaie locale Céou perdront toute valeur et aucune opération de change ne pourra être effectuée.

L'association procédera alors à sa dissolution définitive et la contre partie en euros restante, correspondante aux billets Céous non retournés, sera distribuée à des associations locales de l'économie sociale et solidaire conformément à l'article 13 des statuts de l'association. La liste de ces associations sera décidée et annoncée à l'issue de la dissolution de l'association.

L'Assemblée Générale